

Commune d'ÉPINEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 17 août 2026

Délibération n° 41-2026

Séance du 17 août 2026

Date de convocation :
03 août 2026
Date d'affichage :
18 août 2026

Nombre
de conseillers en exercice 15
de présents 12
de votants 14

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept août à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil, en séance publique sous la présidence de Madame Julie VEYRAT DAL DEGAN, Maire.

PRESENTS Julie VEYRAT DAL DEGAN, Stéphane LEGRAND, Maud TSCHIRHARDT, Matthieu PONZ, Marilyn ORSAT, Christophe CHAUTAGNAT, Florence SODOYER, Tristan LEMARTINEL, Laura JONET, Frédéric LARCHER, Laurence TRAORÉ, Vincent MAIRE, Françoise SAVIE EUSTACHE, Dominique DETOLLE, Maryline JOUVEY.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Françoise SAVIE EUSTACHE (pouvoir à Maryline JOUVEY), Dominique DETOLLE (pouvoir à Julie VEYRAT DAL DEGAN).

ABSENT : Vincent MAIRE

Secrétaire de séance : Christophe CHAUTAGNAT

Objet : Devis maintenance de l'installation campanaire de l'église, mise en place de parafoudres et décision modificative correspondante.

Madame le Maire présente des devis de contrat de maintenance de l'installation campanaire de l'église et de la mise en place de deux parafoudres (T1 en protection de l'installation électrique de l'église et T2 en protection du coffret cloches).

Entendu ces propositions et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

VALIDE les devis de la société Bodet Campanaire pour les montants respectifs suivants :

Contrat de maintenance : 300 € HT/an (soit 396 € TTC)

Mise en place de parafoudres : 2 673.00 € HT (soit 3 207.60 € TTC)

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document en relation avec ce dossier,

AUTORISE la délibération modificative suivante au budget primitif 2026 :

2041582 : - 3500 €

21318 : + 3500 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits



Pour extrait conforme,
Le Maire, Julie VEYRAT DAL DEGAN